



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E189791

VALABLE JUSQU'AU 20/09/2026

ÉDITÉ LE

11/07/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/02/2021

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SARREGUEMINES 2021B00120

Siret : 894 795 566 00021

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 473279700

Assurance Responsabilité Travaux :

MIC INSURANCE LUN2305239

Assurance Responsabilité Civile :

MIC INSURANCE LUN2305239

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : AERIS PRO ISOLATION

RUE DU MOULIN  
ZAC DE BETTING  
57800 BETTING LES ST AVOLD

Téléphone : 03 87 92 76 97

Fax :

Portable : 06 21 51 69 79

Site Internet : <https://www.facade-metz.fr/>

E-mail : [aerispro.isolation@gmail.com](mailto:aerispro.isolation@gmail.com)

Responsabilité légale :

KORKMAZ ALI DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 7122 PROB | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE                       | 03/04/2025           |
| 7131      | Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE | 21/09/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 03/04/2025         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 21/09/2023         |
| o Isolation des combles perdus   | 19/06/2025         |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé                      | 19/06/2025         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.